

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LE CALENDRIER DES FERMETURES ADMINISTRATIVES 2026-2027

Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'INSPE de l'académie de Bordeaux ;

- Vacances de Noël : du mercredi 23 décembre 2026 au soir au lundi 4 janvier 2027 au matin
- Vacances d'hiver : du vendredi 19 février 2027 au soir au lundi 1er mars 2027 au matin
- Pont de l'ascension : du mercredi 5 mai 2027 au soir au lundi 10 mai 2027 au matin
- Vacances d'été : du vendredi 23 juillet 2027 au soir au lundi 16 août 2027 au matin

Le Conseil d'institut, après en avoir délibéré, décide :

Article 1. Délibération

Le calendrier des fermetures administratives 2026-2027 est approuvé à l'unanimité.

Article 2.

La présente délibération sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Le président du conseil d'institut,
William MAROIS

William Marois

Approuvé à la majorité des
votes exprimés (13)
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA MAQUETTE DES ACTIONS DE FORMATION CONTINUE 2026-2027

Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'INSPE de l'académie de Bordeaux ;

Le Conseil d'institut, après en avoir délibéré, décide :

Article 1. Délibération

La maquette des actions de formation continue 2026-2027 est approuvée à l'unanimité.

Article 2.

La présente délibération sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Le président du conseil d'institut,

William MAROIS

William Marois

Approuvé à la majorité des
votes exprimés (13)
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Maquette Formation Continue 2026-2027

Total maquette : 3687 h					
Actions de formation	Durée	Lieu	Formateurs	Public	Volume horaire total max. 2026-2027
Actions du PAF (Plan Académique de Formation), académie de Bordeaux - 3167 h					
Formation des néo-titulaires 1 ^{er} degré : T1, T2, T3	En fonction des sites	Tous les sites INSPE	Équipe pluri-catégorielle si possible	Néo-titulaires 1 ^{er} degré (T1, T2, T3)	366 h
	À titre indicatif : Dordogne : 24 h ; Gironde : 260 h ; Landes : 36 h ; Lot-et-Garonne : 10 h ; Pyrénées-Atlantiques : 36 h				
Formation des néo-titulaires 2 nd degré et encadrement éducatif : T1, T2, T3	T1 : 18 h ; T2 : 6 h ; T3 : 6 h	Site de Gironde	Formateurs INSPE	Néo-titulaires 2 nd degré et encadrement éducatif (T1, T2, T3)	144 h
FC des enseignants 1 ^{er} et 2 nd degrés	18 h statutaires et autres	Tous les départements	Formateurs INSPE	Enseignants 1 ^{er} -2 nd degré	1242 h
	À titre indicatif : Dordogne : 170 h ; Gironde : 692 h ; Landes : 84 h ; Lot-et-Garonne : 96 h ; Pyrénées-Atlantiques : 200 h				
Formation des MAT	Modules de 10 h	Tous les sites INSPE	Équipes pluri-catégorielles	MAT (maîtres d'accueil)	187 h
	À titre indicatif : Dordogne : 10 h ; Gironde : 72 h ; Landes : 20 h ; Lot-et-Garonne : 36 h ; Pyrénées-Atlantiques : 49 h				
Préparation au CAFIPEMF	60 h par groupe	Sites de Gironde et des Pyrénées-Atlantiques	Formateurs INSPE	Professeurs des écoles	180 h
Préparation au CAFFA	33 h par groupe 3h de REH par encadrement de mémoire	Site de Gironde	Formateurs INSPE	Professeurs certifiés et professeurs agrégés	33 h
Préparation au CAPEFE	44 h de formation générale 7 h d'option	Site de Gironde	Formateurs INSPE	Étudiants MEEF M1 M2, personnels enseignants et d'éducation titulaires, stagiaires et contractuels	51 h

Maquette Formation Continue 2026-2027

Préparation au CAPPEI	300 h par parcours, 25 h par stage MIN, 2 h de REH par encadrement de dossier, 2 h de REH par visite	Sites de Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques	Formateurs INSPE	Enseignants 1 ^{er} et 2 nd degrés	900 h
Formation des PEMF	En fonction des sites (6 h, 12 h, ...)	Tous les sites INSPE	Formateurs INSPE	PEMF	64 h
À titre indicatif : Dordogne : 10 h ; Gironde : 24 h ; Landes : 12 h ; Lot-et-Garonne : 6 h ; Pyrénées-Atlantiques : 12 h					
Actions de formation continue de l'INSPE - 520 h					
Formations de formateurs	Modules de 3 h ou 6 h	Tous les sites INSPE. Minimum 8 inscrits pour ouverture.	Formateurs INSPE ou invités	Formateurs INSPE Invités : PEMF, CPC, CPD, IEN, PFA, IA-IPR, IEN-ET-EG	120 h
Formations de formateurs PIX-Edu	Modules de 2 h	Tous les sites INSPE	Formateurs INSPE	Formateurs INSPE	24 h
Formations de formateurs aux usages des IA	Modules de 6 × 3 h	Tous les sites INSPE	Formateurs INSPE	Formateurs INSPE	36 h
Rencontres co-tutorat 1^{er} degré (tuteurs de stage M1, M2 et FSTG)	En fonction des sites	Tous les sites INSPE	Formateurs INSPE	Tuteurs-PEMF et tuteurs-INSPE stages M2	52 h
À titre indicatif : Dordogne : h ; Gironde : h ; Landes : h ; Lot-et-Garonne : h ; Pyrénées-Atlantiques : h					
Rencontres co-tutorat 2nd degré et encadrement éducatif (tuteurs de stage M1, M2 et FSTG)	6 h par parcours de master 2 nd degré et EE 6 h par parcours de DU 2 nd degré et EE	Sites de Gironde, site des Pyrénées-Atlantiques	Formateurs INSPE	Tuteurs-terrain et tuteurs-INSPE stages M1 et M2	288 h

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LES MAQUETTES DES TROIS DU DE FORMATION DES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES A MI-TEMPS ET MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES ASSOCIEES POUR L'ANNEE 2026-2027

Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'INSPE de l'académie de Bordeaux ;

Le Conseil d'institut, après en avoir délibéré, décide :

Article 1. Délibération

Les maquettes des trois DU de formation des fonctionnaires stagiaires à mi-temps et modalités de contrôle des connaissances et des compétences associées pour l'année 2026-2027 sont approuvées à l'unanimité.

Article 2.

La présente délibération sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Le président du conseil d'institut,

William MAROIS

William Marois

Approuvé à la majorité des
votes exprimés (13)
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Maquette 2026/2027 du DU

de formation des FSTG mi-temps 1er degré

Journées d'accueil des FSTG (invitation)		9 h				
Éléments pédagogiques	Volume horaire					
	CM	TD	co-intervention	Nature de la co-intervention	FAD	
Journées d'accueil			9	1 PINSPE - 1 PEMF		
DU de formation des FSTG mi-temps 1er degré		254 h (272 h si accompagnement renforcé)				
Module transversal		55 h				
Éléments pédagogiques	Volume horaire					
	CM	TD	co-intervention	Nature de la co-intervention	FAD	
Sous-module Compétences numériques		12				
Sous-module Culture commune		4				
Sous-module École inclusive	8	8				
Sous-module Égalité filles-garçons	3	6				
Sous-module Laïcité et valeurs de la république	4	10			4	
Module de didactiques disciplinaires		135 h				
Éléments pédagogiques	Volume horaire					
	CM	TD	co-intervention	Nature de la co-intervention	FAD	
Français		30	Possibilité de co-intervention	1 PINSPE - 1 PEMF		
Mathématiques		30				
EPS		15				
Histoire, géographie, EMC		15				
Arts		15				
Sciences et technologie		15				
LVE		15				
Module de professionnalisation		60 h				
Éléments pédagogiques	Volume horaire					
	CM	TD	co-intervention	Nature de la co-intervention	FAD	
Module de professionnalisation		60				
Module d'accompagnement renforcé (stagiaires en difficulté)		18 h				
Éléments pédagogiques	Volume horaire					
	CM	TD	co-intervention	Nature de la co-intervention	FAD	
Accompagnement renforcé		18				

Maquette 2026/2027

du DU de formation des FSTG mi-temps 2nd degré

Journées d'accueil des FSTG (invitation)	12 h				
Éléments pédagogiques	Volume horaire				
	CM	TD	co-intervention	Nature de la co-intervention	FAD
Journées d'accueil par discipline			12	1 PINSPE-1 PFA	
DU de formation des FSTG mi-temps 2nd degré	225 h (243 h si accompagnement renforcé)				
Module transversal	61 h				
Éléments pédagogiques	Volume horaire				
	CM	TD	co-intervention	Nature de la co-intervention	FAD
Sous-module Compétences numériques		12			
Sous-module Culture commune		4			
Sous-module École inclusive	8	8			
Sous-module Égalité filles-garçons	3	6			
Sous-module Laïcité et valeurs de la république	4	10			4
Sous-module Parcours de l'élève		6			
Module de didactique(s) disciplinaire(s)	100 h				
Éléments pédagogiques	Volume horaire				
	CM	TD	co-intervention	Nature de la co-intervention	FAD
Didctique(s) disciplinaire(s)		91	9	1 PINSPE-1 PINSPE ou 1 PINSPE-1 PFA	
Module de professionnalisation	60 h				
Éléments pédagogiques	Volume horaire				
	CM	TD	co-intervention	Nature de la co-intervention	FAD
Module de professionnalisation		48	12	1 PINSPE-1 PFA	
Module d'accompagnement renforcé (stagiaires en difficulté)	18 h				
Éléments pédagogiques	Volume horaire				
	CM	TD	co-intervention	Nature de la co-intervention	FAD
Accompagnement renforcé		18			

Maquette 2026/2027

du DU de formation des FSTG mi-temps CPE

Année universitaire 2025/2026		12 h				
Éléments pédagogiques	Volume horaire					
	CM	TD	co-intervention	Nature de la co-intervention	FAD	
Journées d'accueil par discipline			12	1 PINSPE-1 PFA		
DU de formation des FSTG mi-temps 2nd degré	225 h (243 h si accompagnement renforcé)					
Module transversal	61 h					
Éléments pédagogiques	Volume horaire					
	CM	TD	co-intervention	Nature de la co-intervention	FAD	
Sous-module Compétences numériques		12				
Sous-module Culture commune		4				
Sous-module École inclusive	8	8				
Sous-module Égalité filles-garçons	3	6				
Sous-module Laïcité et valeurs de la république	4	10			4	
Sous-module Parcours de l'élève		6				
Module de didactique(s) disciplinaire(s)	100 h					
Éléments pédagogiques	Volume horaire					
	CM	TD	co-intervention	Nature de la co-intervention	FAD	
Didctique(s) disciplinaire(s)		91	9	1 PINSPE-1 PINSPE ou 1 PINSPE-1 PFA		
Module de professionnalisation	60 h					
Éléments pédagogiques	Volume horaire					
	CM	TD	co-intervention	Nature de la co-intervention	FAD	
Module de professionnalisation		48	12	1 PINSPE-1 PFA		
Module d'accompagnement renforcé (stagiaires en difficulté)	18 h					
Éléments pédagogiques	Volume horaire					
	CM	TD	co-intervention	Nature de la co-intervention	FAD	
Accompagnement renforcé		18				

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LES PROJETS INSPE-CARDIE 2026-2027

Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'INSPE de l'académie de Bordeaux ;

Le Conseil d'institut, après en avoir délibéré, décide :

Article 1. Délibération

Les projets INSPE-CARDIE 2026-2027 ont été approuvés à l'unanimité.

Article 2.

La présente délibération sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Le président du conseil d'institut,

William MAROIS

William Marois

Approuvé à la majorité des
votes exprimés (13)

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0